

teurs chéris des douleurs, des dangers, des misères, ou les infirmités de la décrépitude. — Les missionnaires nous apprennent ailleurs que l'art des Brinvilliers est extrêmement commun à la Chine, & qu'il est incroyable quelle multitude de personnes en est journellement la victime. Or il est tout naturel que dans ces expéditions domestiques la *piété filiale* chinoise joue le principal rôle.

Comment donc s'étonner encore de tout le bien que les missionnaires disent des Chinois ? Outre les preuves de fait qu'ils en donnent, ils citent d'admirables maximes de morale tirées très-fidèlement des livres de leurs docteurs. Or qui peut nier qu'une nation ne soit charmante dès que le sublime Li-ki, ou le divin Con-fu-zu, ont dit qu'il falloit être juste, & ne pas massacrer son voisin en plein midi ?

Mais la sagesse des loix chinoises touchant l'usure, est plus particulièrement digne de notre admiration que tout le reste des lumières législatives de cette grande nation. “ Les em-  
 „ prunts, disent les jurifconsultes chinois, ne  
 „ sont guere faits que par des dissipateurs ;  
 „ l'état a cru ne devoir pas les ménager ; &  
 „ c'est la raison pour laquelle il autorise de-  
 „ puis plus de 450 ans l'intérêt de l'argent  
 „ à trente pour cent. Cette loi rigoureuse re-  
 „ médie aux plus grands abus. Avec cette  
 „ loi, les vices ne peuvent pas tenir long-  
 „ tems la campagne. Il ne faut qu'un ou  
 „ deux ans aujourd'hui, pour ruiner de fond  
 „ en comble l'héritier d'un mandarin ou d'un